



Dialogue sans tension »ÉLECTRICITÉ Valdem, un lobby géré par SwissElectricity, défend les intérêts des entreprises vaudoises

A qui s'adresse Valdem?

Le groupement a été initié par la rencontre d'une quinzaine d'entreprises et «pèse» d'ores et déjà plus de 110 GWh par an, soit 15% de la demande d'électricité des entreprises du canton de Vaud. Le potentiel des sociétés qui pourraient s'y rallier est au nombre de 200. Notre objectif est de les représenter et de les conseiller, notamment en vue de 2008, date prévue pour l'introduction d'une législation fédérale en matière d'électricité (le projet LAPEL), qui doit être validée par les Chambres fédérales lors de la prochaine session parlementaire de mars.

Vous avez déjà créé une entité similaire à Genève. Quels sont les résultats?

A Genève, où nous comptons une quarantaine d'entreprises membres, SwissElectricity a permis l'an dernier quelque 40 millions de francs d'économie en coûts d'électricité. Quant au canton de Vaud, il possède certaines particularités: plusieurs distributeurs y sont actifs et le cadre législatif est différent avec le décret vaudois sur l'électricité et la loi vaudoise sur l'énergie qui instaurent, de fait, un monopole sur la vente d'énergie. Une incertitude demeure quant à l'évolution des taxes communales et en se réunissant ainsi, les entreprises peuvent mieux faire entendre leurs voix. Le problème n'est pas seulement vaudois: la Suisse, qui représente un dixième de l'énergie consommée en France, compte 400 distributeurs en électricité. Contre un seul en France: Des économies d'échelles entre les partenaires sont possibles.

Quelle sera votre marge de manœuvre?

Nous ne sommes pas dans une logique de confrontation avec les distributeurs d'électricité. En tant qu'experts indépendants en énergie, le dialogue peut être simplifié via Valdem. Les entreprises souhaitent plus de transparence de la part des fournisseurs et être impliquées dans le processus de prise de décisions qui les concernent en premier chef. Exemples: Comment est investi l'argent dans le réseau, ou encore exiger que les factures indiquent de manière séparée les coûts de l'énergie et de son transport, sont des questions légitimes. Selon le principe de

l'ouverture du marché en Europe, ces deux services doivent être fournis distinctement. Ce n'est malheureusement pas encore le cas pour Vaud dans les faits.

Mais qu'est-ce que les distributeurs gagnent au dialogue?

Il faut savoir qu'il est impossible de stocker de l'électricité. Pour négocier au mieux leurs achats, les distributeurs doivent donc être capables de prévoir la consommation au plus juste. Valdem pourra les y aider. Les entreprises membres peuvent s'engager à consommer moins lorsqu'elle est le plus chère, via un système tout nouveau qui mesure les variations de consommation.

ÉLISABETH NICOUD
